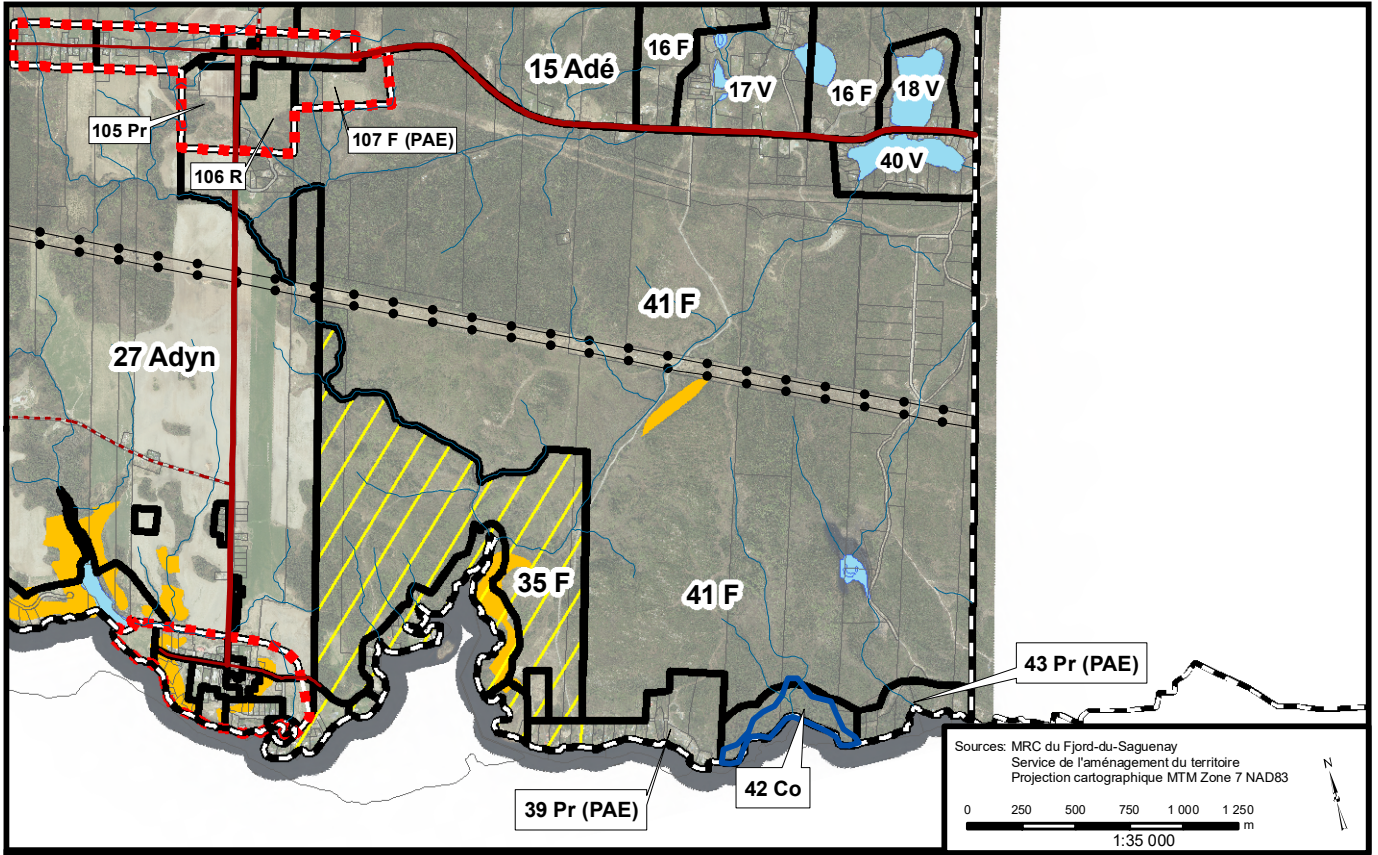
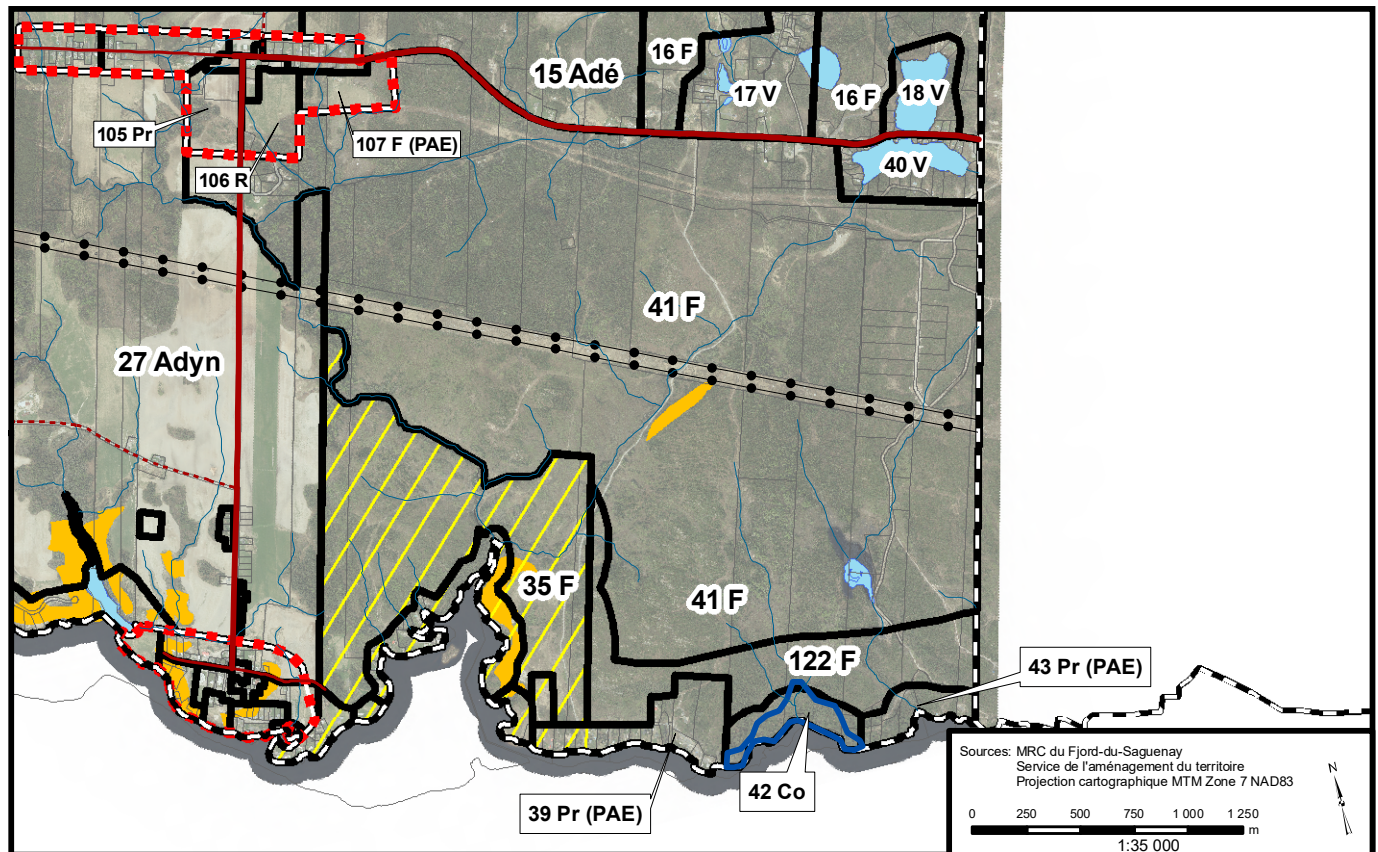


Annexe 1 - Amendement 404.23



Plan 1a: Avant modification du plan de zonage - secteur territoire

Zonage		Affectation dominante		Symboles	
999	Numéro de zone	F	Forestière		Site de Val-Menaud (territoire d'intérêt)
	Limite de zone	Adyn	Agricole dynamique		Zone à risque de mouvement de sol
PAE	Plan d'aménagement d'ensemble requis	Adé	Agricole dévitalisé		Terres publiques intramunicipales (TPI)
	Périmètre urbain	R	Résidentielle		Limite de lot
		V	Villégiature		Limite de la municipalité
		Pr	Communautaire à caractère récréatif		Route collectrice
		Co	Conservation		Route locale
					Route locale non pavé
					Ligne de transport d'énergie



Plan 1b: Après modification du plan de zonage - secteur territoire

Zonage		Affectation dominante		Symboles	
999	Numéro de zone	F	Forestière		Site de Val-Menaud (territoire d'intérêt)
	Limite de zone	Adyn	Agricole dynamique		Zone à risque de mouvement de sol
PAE	Plan d'aménagement d'ensemble requis	Adé	Agricole dévitalisé		Terres publiques intramunicipales (TPI)
	Périmètre urbain	R	Résidentielle		Limite de lot
		V	Villégiature		Limite de la municipalité
		Pr	Communautaire à caractère récréatif		Route collectrice
		Co	Conservation		Route locale
					Route locale non pavé
					Ligne de transport d'énergie